

PROCES VERBAL DE REUNION DU LUNDI 6 MAI 2013

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, le lundi 6 mai 2013 à 20 H 15, sous la présidence de Monsieur Maurice GELAY, Maire.

Inscrits : 14 - Présents : 10 - Excusés : 4 - Votants : 14
Dominique GERVAIS a donné pouvoir à Fabrice PLANEL
Franck ROMAN a donné pouvoir à Fabrice PLANEL
Christiane CHARLET a donné pouvoir à Eliane PEROTTI
Dominique LE GOFF a donné pouvoir à Bruno GOUTTENOIRE

Secrétaires de séance : Patricia THERY et Daniel CASASSUS

Le procès-verbal de la séance du 8 avril 2013 appelle la remarque suivante de la part d'Agnès DESSAINTJEAN sur le point n° 1 « Demande de subvention du Sou des Ecoles » :

Il n'est mentionné que les arguments du conseil pour limiter le montant de la subvention et non la motivation du Sou pour expliquer le montant demandé.

Le compte-rendu est donc ainsi complété :

« Le nombre d'enfants scolarisés ayant beaucoup augmenté passant de 45 à 60 élèves, le montant de la subvention en vigueur (500 €) mériterait d'être revalorisé à hauteur de 800 € ».

Pas d'autre remarque faite à propos du procès-verbal qui est adopté.

M. le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour le point suivant :
Reconduction de la Convention ATESAT proposée par la DDT

➤ *Accord unanime.*

A l'ordre du jour :

1) Souscription d'une ligne de trésorerie interactive

C'est une ligne de crédit intéressante qui présente une sécurité en cas de dépenses imprévues. D'un montant de 100 000 €, elle a été utilisée en 2012 pour un montant de 20 000 €. M. le Maire propose de souscrire pour 2013 une nouvelle ligne de trésorerie auprès de la Caisse d'Epargne aux mêmes conditions que l'an dernier : 100 000 € au taux EONIA + marge de 2,5%, frais de dossier 400 €.

➤ *Au Vote : 14 voix pour*

2) Décision budgétaire modificative

Un trop perçu de 115 € sur un fermage nécessite son remboursement. La régularisation suivante doit être effectuée sur la section Dépenses de Fonctionnement :

Transfert du chapitre 11-61523 « Entretien et réparation sur voies et réseaux » au chapitre 67-673 « titres annulés sur exercices antérieurs »

➤ *Au Vote : 14 voix pour*

3) Plan pluriannuel de titularisation

M. le Maire fait lecture de ce plan en vigueur pour 4 ans qui permet de titulariser des agents selon certains critères et propose de signer la convention correspondante avec le Centre de Gestion du Rhône.

M. le Maire demande au conseil

- d'approuver le programme présenté de confier la mise en œuvre au Maire
- de confier l'organisation des sélections professionnelles au Centre de Gestion du Rhône,
- de l'autoriser à signer la convention avec le Centre de Gestion du Rhône,
- d'ouvrir les crédits nécessaires au paiement du coût des sélections au budget de la commune.

Au Vote : 14 voix pour

4) Maintien du régime indemnitaire des agents pendant les congés pour raison de santé.

Au regard de la réglementation, il apparaît nécessaire que le critère de l'absentéisme soit introduit dans les délibérations relatives au régime indemnitaire, ce qui n'est pas le cas actuellement à Jarnioux.

M. le Maire propose de procéder à cette régularisation, c'est-à-dire de maintenir le régime indemnitaire des agents pendant les congés pour raison de santé.

➤ *Au Vote : 13 voix pour, 1 abstention : Agnès DESSAINTJEAN*

5) Reconduction de la Convention ATESAT proposée par la DDT

Il s'agit de signer une convention avec la Direction Départementale du Territoire du Rhône pour une mission d'assistance technique concernant l'aménagement du territoire.

Pour 2013, le coût de cette mission s'élève à 168 €. Elle est calculée par rapport au nombre d'habitants de la commune (609).

Au Vote : 14 voix pour

Informations diverses

❖ Spectacle du 18 mai :

Podium à emprunter à Liergues et à récupérer le 16 ou 17 mai. Le montage du podium se fera le matin du 18 mai. 4 bénévoles sont nécessaires. La buvette sera gérée par l'Ephémère, 7 repas pour les artistes sont à commander.

❖ Semaine des " Rosés d'été " :

Les viticulteurs de Jarnioux ont été contactés. Yvan AUJOGUE et Maurice MONTESSUY tiendront un stand de dégustation successivement les soirées du 3 et 5 juillet.

Un budget de 56 € est nécessaire pour l'achat de ballons et guirlandes, prévoir également le repas des musiciens pour la soirée du 3 juillet.

❖ Blason devant la mairie

Eliane PEROTTI a rendu visite à l'artiste qui va confectionner le blason, une maquette devrait être présentée lors de la prochaine séance du Conseil.

❖ Divagation de 2 chiens dans le village

2 chiens sèment la terreur dans le secteur de la Chanal, en attaquant et tuant des animaux : moutons (8 depuis 1 an), poules, lapins, etc...

La propriétaire de ces chiens est connue, elle habite Pouilly le Monial, sur le Chemin du Tacot.

Protestation très vive de Bruno GOUTTENOIRE contre l'inaction à la fois de la Gendarmerie et de la municipalité de Pouilly qui a pourtant reçu plusieurs plaintes à ce sujet, sans effet à ce jour. Pour l'instant, ces chiens, qui sont incontrôlables, se sont attaqués aux animaux, mais il y a danger pour les enfants du village.

M. le Maire demande que les plaignants lui adressent des lettres de protestation afin d'agir fermement auprès de la Gendarmerie et d'en donner copie à M. le Maire de Pouilly ; il propose également de contacter la SPA pour connaître sa position.

❖ Fermeture de la boulangerie

Le Conseil constate avec amertume la fermeture brutale de ce commerce ; une réflexion est engagée sur le sujet.

Prochaine réunion du Conseil : Lundi 3 juin 2013 à 20h15

Fin de la séance à 21h50